

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu

le **jeudi 27 juin 2019 à 20 heures**, à la Maison communale

**Objet:**

**CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. F.E. de Chassepierre – Compte 2018 - Approbation
2. F.E. de Sainte-Cécile – Compte 2018 - Approbation
3. F.E. de Muno – Compte 2018 – Approbation
4. Bibliothèque publique de Florenville asbl – Rapport d'activités – Compte 2018 - Approbation
5. Octroi subsides – Budget 2019
6. Octroi subside exceptionnel Patro Royal de Florenville
7. Octroi subside exceptionnel A.C.A.F.
8. Centre sportif et de Loisirs asbl :  
A) octroi subside exceptionnel  
B) convention à titre précaire – Décision
9. Octroi subside ASBL « Les Chamailots » - la Guinguette des vis Paltos du 29.06.19
10. Octroi subside « 46ème Fête des Artistes
11. Octroi subside Festival de Chassepierre – Accueil d'une compagnie en résidence
12. Octroi subside Chambre de commerces et d'industries – organisation soirée « Afterwork »
13. Octroi d'une subvention pour frais d'investissements – S.C. VILLERS
14. Contribution Musée Gaumais 2019
15. Modification d'une voirie communale à Villers -devant-Orval – Décision
16. Vente excédent de voirie à Villers-devant-Orval – Décision
17. Location du droit de chasse – lots Chiny – Fixation des conditions

